



## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le seize décembre, à 20h00,

Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Patricia GOUTORBE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2024

Étaient présents : Mesdames Patricia GOUTORBE, Evelyne RICARD, Catherine BIGAY, Monsieur Guillaume LEFEBVRE, Madame Perrine MOUILLERE, Monsieur Jean-Noël DE STEFANI, Madame Corinne THIVANT et Monsieur Rémy ARQUILLERE.

Absents : Monsieur Dominique BOULOT-TULOUP, Mesdames Christine DURAND, Nathalie KLIMENKO et Corine GUILLOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Noël DE STEFANI

Le compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité, sans observation.

### **POINT SUR LES PROJETS EN COURS**

- Local technique

Madame le Maire présente un devis de l'entreprise FESSY BIOSSET pour la fourniture et la pose d'une alarme dans le local Voirie, d'un montant de 1.789,20 € TTC.

Considérant qu'il est nécessaire de protéger le matériel et les véhicules du service voirie, le Conseil Municipal donne son accord.

L'installation sera prévue au budget 2025.

- Commerce multiservices

Madame le Maire informe les membres du Conseil que le contrat de location gérance avec Monsieur Frédéric MARSAN a été signé devant Maître PHIDIAS le 19 décembre 2024.

L'ouverture du commerce est prévue mi-janvier.

Par ailleurs, Monsieur Frédéric MARSAN va emménager dans l'appartement au-dessus de l'ancienne école.

Il est proposé de mettre une isolation en laine de roche à souffler dans le grenier. Un devis a été demandé chez PROVIBAT, d'un montant de 1.276,77 € HT. C'est l'agent communal, Monsieur Cédric POYET, et Monsieur Jean-Noël DE STEFANI qui feront les travaux avant le 31 décembre 2024.

- Lotissement

Madame le Maire indique que l'étude géologique a été réalisée le vendredi 13 décembre.

Le rapport d'analyse devrait être envoyé rapidement afin d'avoir la possibilité de signer un compromis de vente pour le lot n°5 avant la fin de l'année.

- Conseil Municipal Enfants – Acquisition table de ping-pong

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal a accepté le projet du Conseil Municipal Enfants pour l'installation d'une table de ping-pong extérieure à proximité de l'aire de jeux.

Elle informe les membres du Conseil que ce projet n'est pas éligible à la subvention du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de solidarité.

- Sécurisation du carrefour central

Madame le Maire informe l'Assemblée que l'entreprise SIGNAUX GIROD a procédé à la réalisation du socle destiné à recevoir le panneau clignotant.

L'entreprise DESSERTINE a pris contact avec la Mairie pour indiquer que la résine ne peut pas être réalisée tant que la météo n'est pas favorable.

## **COMPTABILITÉ**

### **Délibération n°10-10-2024**

Madame le Maire dit qu'il convient de modifier le budget communal afin de prévoir un réajustement des crédits au chapitre 65 afin de prendre en considération la subvention exceptionnelle versée à la Boule Changynoise. Elle présente à l'Assemblée la décision modificative n°2 du budget communal et lui demande de bien vouloir l'approuver.

<b>DESIGNATION</b>	<b>Diminution sur crédits ouverts</b>	<b>Augmentation sur crédits ouverts</b>
<b>DÉPENSES</b>		
D 65748 – Subvention fonctionnement autres personnes de droit privé		5.300,00 €
D 64131 – Rémunérations	5.300,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>5.300,00 €</b>	<b>5.300,00 €</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal dit qu'il convient de modifier le budget communal 2024 et accepte la proposition présentée ci-dessus.

### Délibération n°11-01-2024

Madame le Maire dit qu'il convient de modifier le budget communal afin de prévoir l'acquisition des panneaux de signalisation à l'opération 295. Elle présente à l'Assemblée la décision modificative n°3 du budget communal et lui demande de bien vouloir l'approuver.

DESIGNATION	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>DÉPENSES</b>		
D 2158 -295 – Panneaux de signalisation		670,00 €
D 2151 - 306 – Travaux Rte de la Varenne	670,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>670,00 €</b>	<b>670,00 €</b>

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal dit qu'il convient de modifier le budget communal 2024 et accepte la proposition présentée ci-dessus.

### Délibération n°11-02-2024

Madame le Maire dit qu'il convient de modifier le budget lotissement afin de prendre en compte l'absence de vente au cours de l'exercice 2024 ainsi que les travaux réalisés. Elle présente à l'Assemblée la décision modificative n°1 du budget Lotissement et lui demande de bien vouloir l'approuver.

DESIGNATION	Section de fonctionnement	DESIGNATION	Section d'investissement
<b>DÉPENSES</b>			
023 – Virement à la section d'investissement	+ 45.900,00 €	3351/040 – Encours de production de biens	+ 45.900,00 €
<b>RECETTES</b>			
7133/042 – Variation des encours de productions	+ 45.900,00 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 45.900,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal dit qu'il convient de modifier le budget Lotissement 2024 et accepte la proposition présentée ci-dessus.

- Demandes de subvention

Madame le Maire donne lecture des courriers de demandes de subvention du Secours Catholique de la Loire et de l'association France Alzheimer. Le Conseil Municipal ne donne pas suite.

### COMPTE-RENDU DE RÉUNION

- Rencontre avec Santé au travail

Madame le Maire indique avoir reçu la Santé au travail en Mairie. L'objectif était de mettre à jour la « fiche entreprise » de la Mairie et de faire le point sur les différents services proposés.

Par ailleurs, Madame le maire informe l'Assemblée qu'une formation va être obligatoire : le certibiocide.

Il s'agit d'un dispositif national permettant d'encadrer la formation des professionnels destinés à acheter, vendre ou utiliser certains types de produits biocides.

## ROANNAIS AGGLOMERATION

- Conseil Communautaire, le 28 novembre 2024

Madame le Maire indique avoir participé à une réunion d'information sur le budget 2025 avant le Conseil Communautaire, et fait le compte-rendu. A l'ordre du jour :

- Assemblées – retrait des fonctions de deux vices-présidents, élection du 4<sup>ème</sup> et du 9<sup>ème</sup> vices-présidents.
- Finances : Décisions modificatives
- Affaires générales : Rapport d'activités 2023
- Finances : Dotation et reprise de provisions ; CET 2024 ; Versement mobilité Exonération de l'association Emmaüs Roanne-Mably ; Attributions de compensation définitives 2024 et provisoires pour 2025 ; Attributions fonds de concours.
- Aménagement de l'espace communautaire : transports urbains ; Convention de veille et de stratégie foncière ; adhésion au ROC42 du SIEL-TE et OPHEOR
- Développement économique : soutien aux communes rurales ; Maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension de la basse tension ZI les Guérins ; Ouverture des commerces le dimanche Année 2025.
- Construction, Aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : Installation de systèmes de télégestion au boulodrome de Mably et GAMEC.
- Enseignement supérieur, recherche, formation : FABLAB Convention de partenariat avec KNDS France ; Solde de la subvention au Centre hospitalier Année universitaire 2023/2024
- Ressources humaines : Mise en œuvre du congé de transition professionnelle ; Rapport annuel et plan d'égalité professionnelle Femmes/hommes 2025/2027 ; Modification du tableau des effectifs.
- Assainissement : Convention de financement pour le déplacement du réseau d'assainissement situé sous les futures tribunes du stade Bécot au Coteau ; délégation de service public de construction et d'exploitation d'une unité de méthanisation.
- Equilibre social de l'habitat : PLH
- Photovoltaïques en toitures/en ombrières : Convention d'avances en comptes courants au profit de la SEM Roannaise des Energies Renouvelables.
- Action culturelle : Convention de coopération autour du dispositif Ziconord
- Promotion du tourisme : office de tourisme intercommunautaire Roannais tourisme Convention d'objectifs 2022-2024 Avenant n°3.

- Tri hors-foyer

Madame Mélanie LACROIX fait un bref compte-rendu de la réunion d'information à laquelle elle a participé avec Madame le Maire au Centre technique de Roannais agglomération concernant le tri hors foyer.

L'entreprise CITEOS a présenté la nouvelle réglementation. Désormais, il faut pouvoir proposer au public de faire le tri des emballages sur l'espace public.

Ainsi, les traditionnelles corbeilles mises à disposition du public sont vouées à disparaître et à être remplacées (ou pas) par des corbeilles double flux.

- Conférence des Maires, le 10 décembre 2024

- Intervention de France Travail : Conjuncture emploi sur le territoire, les actions et le partenariat avec Roannais Agglomération, zoom sur la loi plein emploi.
- Réflexion sur le transfert de la compétence fourrière animale à l'agglomération en 2027.
- Cyber-sécurité au sein des collectivités

- Conseil Communautaire, le 12 décembre 2024

A l'ordre du jour :

- Assemblées : Exercice des pouvoirs délégués au Président et au Bureau ; Désignation des représentants dans les organismes extérieurs.
- Finances : Situation en matière de développement durable Rapport d'activités 2024 ; Rapport d'orientations budgétaires 2025 ; tarifs 2025 ; Fonds de concours
- Développement économique : Programme de travaux de rénovation de l'éclairage public ; Schéma d'accueil des entreprises ; Avenant n°1 à la convention de partenariat pour la mise en œuvre et pilotage du programme LEADER LOIRE
- Aménagement de l'espace communautaire : Rapport d'activités SYEPAR ; Stationnement vélo St Haon le Vieux.
- Sport de haut niveau : Gratuité pour l'utilisation des équipements sportifs par l'association Loire Nord Tennis de Table
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés : Adoption du programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- Construction aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : Les Sables Ouest Riorges – Contrat d'obligations réelles environnementales avec la Commune de Riorges dans le cadre des travaux du centre aqualudique
- Action sociale d'intérêt communautaire : Conventions pluriannuelles d'objectifs et de financement 2025-2028 Associations gestionnaires de structures d'accueil petite enfance et accueil de loisirs enfance-jeunesse.
- Politique de la ville : Conventions avec ALLIADE HABITAT et OPHEOR Utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour la période 2025-2023
- Equilibre social de l'habitat : Approbation du PLH 2025-2030 ; Engagement dans la signature d'une convention Pacte Territorial-France Rénov' (PIG) de Roannais Agglomération.

### **QUESTIONS DIVERSES**

\* Madame le Maire explique à l'Assemblée que suite à la réunion qui a eu lieu en Mairie avec la Commune de Saint Forgeux Lespinasse concernant le Chemin de la Couette, la Mairie de Saint Forgeux Lespinasse a demandé un devis à l'entreprise PONTILLE pour la remise en état du chemin (délignement, scarification, réglage et apport). Il s'élève à 9.978,00 € HT, soit 11.973,60 € TTC. Le Conseil Municipal estime que le Chemin de la Couette n'est malheureusement pas le seul chemin à avoir été très abimé par les fortes pluies de cette année 2024 et qu'il n'est pas prioritaire par rapport à certains autres chemins, considérant que la riveraine a la possibilité d'un autre accès.

\* Madame le Maire donne lecture du courrier de la Mairie d'Ambierle concernant la modification de leur PLU. L'enquête publique est programmée en février 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu  
**le LUNDI 27 JANVIER 2025 à 20H00 en Mairie.**